



École Pie-XII

50, rue Robert-Lussier
Repentigny, Québec
J6A 4C7

Ensemble avec nos différences

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Conseil d'établissement

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

L'année 2022-2023 nous aura permis de vivre à nouveau l'esprit de collectivité, de partage et d'échange en personne.

Elle aura permis de reprendre les activités dans un contexte de normalité, sans spectre de la COVID, mais avec toutes les meilleures pratiques qui ont été mises de l'avant durant les dernières années.

Les enjeux ont toutefois continué d'évoluer, et représentent un contexte différent. La pénurie de personnel dans les services de transports, les listes de remplacement limitées pour le personnel de soutien et du service de garde ont teinté l'année.

En effet, chacun des projets entrepris requiert maintenant une profonde réflexion sur la capacité à les entreprendre. Toutes les sphères du milieu doivent être revues par cette lunette, que ce soit de la possibilité de faire une sortie scolaire nécessitant un autobus, à la planification des services en fonction d'un nombre d'utilisateurs variant sans préavis dans le service de garde ou encore des travaux à effectuer par un entrepreneur.

Les initiatives sont finement choisies, et arrivent à échéance dans un délai qui reflète le contexte actuel.

Sur une note positive, quelques initiatives méritent d'être soulignées. Les nouveaux locaux de la bibliothèque et de la musique sont maintenant fonctionnels. Ces espaces sont grandement appréciés par le personnel et les élèves. Ils bénéficient d'un espace dédié à l'apprentissage de la musique et à la découverte du monde littéraire. Nous devons souligner l'engagement du personnel de l'école et de bénévoles dans cette grande initiative.

Également, la sécurité des enfants dans les alentours de l'école a été grandement améliorée après des années de sollicitation auprès des responsables de la municipalité. Encore une fois, une collaboration entre les parents et la direction de l'école a permis la réalisation de grandes améliorations pour assurer la sécurité aux abords de l'école.

Finalement, la question de la diversité culturelle a été abordée à plusieurs reprises au courant de l'année, favorisant un échange constructif dans un objectif de développer l'inclusion, la découverte des autres et le sentiment d'appartenance.

Andréa Frenette, présidente du CÉ 2022-2023

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	6
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	6
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	7
2.3 Résultats obtenus.....	13
Annexes	14

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Insérer la liste des membres en précisant, pour chacun d'eux, le poste occupé et la durée écoulée du mandat.

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Durée écoulée du mandat (année)
Frenette, Andréa	Parent	2/2
Giard, Sophie	Parent	1/2
Nantel, Marie-Claude	Parent	2/2
Leclerc, Adam	Parent, représentant au comité de parents	1/2
Devo, Émilie	Parent (substitut représentant au CP)	1/2
Bérard, Valérie	Substitut parent	1/1
Sarazin, Lucie	Enseignante	
Richer, Sonia	Enseignante	
Léveillé, Dominique	Enseignante	
Lalumière, Louise	Secrétaire	
Lessard, Julie	Technicienne au service de garde	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance (ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc)
1. 20 septembre 2022	ordinaire
2. 18 octobre 2022	ordinaire
3. 22 novembre 2022	ordinaire
4. 24 janvier 2023	ordinaire
5. 21 février 2023	ordinaire
6. 25 avril 2023	ordinaire
7. 16 mai 2023	ordinaire
8. 13 juin 2023	ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Remplir le tableau des activités réalisées et des décisions prises en application de la LIP, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières. Ajouter des commentaires s'il y a lieu.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	18-10-2022	Actualisation	Nous sommes actuellement en processus de préparation du nouveau projet éducatif 2023-2028. Il sera présenté au CÉ à l'automne 2023 pour adoption.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	18-10-2022 13-06-2023	Adopté	Reconduit de l'an dernier. Petits ajustements apportés à la suite du bilan de l'année précédente. Adoption du plan de lutte pour l'année 23-24.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	25-04-2023	Approuvé	Aucune modification dans le code vie et le système d'encadrement. L'équipe-école doit se pencher sur la façon d'améliorer le suivi des manquements entre les différents intervenants.
Approbation des contributions financières exigées	16-05-2023	Approuvé	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	16-05-2023	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	16-05-2023	Approuvé	L'école encourage la récupération de matériel scolaire qui est encore en bon état.
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	18-10-2022 25-04-2023	Adopté	En octobre, le CÉ a adopté les Règles de fonctionnement du SDG pour l'année scolaire en cours et au CÉ d'avril, ce sont les règles de fonctionnement pour 23-24 qui ont été adoptées. Note : Le MEQ a publié son règlement tardivement. C'est pour cette raison que la direction a dû attendre en octobre pour faire adopter ses règles de fonctionnement du SDG 22-23.
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	N/A		N/A
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	N/A		N/A
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	22-11-2022	Consultation	Aucun changement
Consultation sur les critères de sélection de la	21-02-2023	Consultation	

direction			
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	22-11-22 24-01-23 25-04-23	Information	Absence de certains membres du personnel. Modalités de remplacement. Ajout de service en soutien aux élèves en classe.
Transmission de documents à l'intention des parents	18-10-2022	Information	Le CÉ devra rendre disponible l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de ses séances via le site web de l'école dès l'année scolaire 2023-2024. En début d'année, l'école transmet aux parents les informations obligatoires concernant les compétences évaluées et la communication des résultats (1 ^{re} communication et bulletins). L'école doit transmettre aux parents le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence en début d'année scolaire de même que le code de vie.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	18-10-2022	Information	Octobre : Explication des Normes et modalités 22-23 de l'école.
	21-02-2023	Approuvé	Février : Présentation du calendrier 23-24 pour l'envoi aux parents de la 1 ^{re} communication et des bulletins ainsi que les dates pour les rencontres de parents.
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant	18-10-2022 21-02-2023	Consultation	

pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	N/A		N/A
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	18-10-2022	Approuvé	Présentation des contenus à l'éducation à la sexualité ainsi que ceux en orientation scolaire et professionnelle
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	24-01-2023	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	20-09-2022 18-10-2022 24-01-2023	Approuvé	Le point est à l'ordre du jour à chaque séance.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N/A		N/A

Consultation des parents			Pas de consultation officielle cette année.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	18-10-2022	Consultation	Choix d'activités sur la cour de récréation.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	N/A		N/A
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A		N/A
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	25-04-2023	Approuvé	Aucun changement
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	20-09-2022	Consultation, information	<ul style="list-style-type: none"> • Explication de la provenance des sommes reçues • Projets ciblés pour l'utilisation des fonds : <ul style="list-style-type: none"> • Cirque • Finissants • Amélioration de la cour des élèves du préscolaire
Adoption du budget annuel de l'établissement	16-05-2023		
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Autres sujets abordés en consultation durant l'année	22-10-2022	Consultation	Levée de fond : Il est convenu que ce sont les membres-parents du CÉ qui s'occuperont des levées de fond si on fait un tel choix. Il faut considérer le fait que plusieurs familles

			<p>sont défavorisées dans le choix des activités.</p> <p>Pour 23-24, l'école fera la promotion des étiquettes pour vêtements « Colle à moi » et recevra une ristourne pour chaque achat.</p> <p>Offre de service alimentaire : Discussion sur la possibilité de retenir le service de repas par Aramak. Non retenu pour cette année par manque de personnel et d'espace. De plus, il serait difficile de respecter le nombre minimal requis de repas par jour.</p>
	22-11-2022	Consultation	<p>Diversité culturelle : Réflexion et discussion sur la diversité culturelle</p> <p>Travailler de concert avec la ville de Repentigny qui a, elle aussi, fait une réflexion sur le sujet.</p> <p>L'équipe-école souligne les enjeux financiers entourant le choix des sorties; plusieurs activités se font à Repentigny car le transport (\$\$) n'est pas nécessaire. L'accès à une offre diversifiée est plus restreint.</p> <p>Différentes activités ont été proposées; l'équipe école va en discuter ensemble et voir comment mieux promouvoir la diversité culturelle avec les élèves.</p>
	25-04-2023	Consultation	<p>Caisnes scolaires : Les membres du CÉ ne désirent pas que l'école participe à la caisse scolaire car ils ne souhaitent pas faire la promotion de la caisse Desjardins ou de tout autre institution financière. Également, le CÉ souligne que la responsabilité de parler d'économies devrait revenir aux parents.</p>
	20-09-2022 18-10-2022	Consultation	<p>Sécurité lors de l'arrivée et du départ des élèves : Des démarches se poursuivent avec le service de police de</p>

	22-11-2022 24-01-2023 21-02-2023 25-04-2023		Repentigny pour améliorer la sécurité près de l'école. Des propositions sont faites à la ville : ajout d'un trottoir, rue à sens unique, modification des heures de stationnement. Également, les autobus sont maintenant placés de biais pour le départ du soir afin d'occuper toute la largeur de la rue et ainsi empêcher les voitures de circuler lors de l'embarquement.
--	--	--	---

2.3 Résultats obtenus

Les membres du CÉ ont participé activement tout au long des séances. Les échanges étaient cordiaux et l'ambiance était agréable en général. Certains sujets ont été soulevés par des membres et ont entraîné des discussions et réflexions (voir les commentaires dans le tableau précédent) :

- Sécurité près de l'école
- Levée de fond
- Offre de service alimentaire
- Diversité culturelle
- Caisses scolaires
- Photos scolaires

Le sujet de la sécurité a été discuté à chacune des séances. Un parent a fait un appel à la ville afin de soutenir les démarches de la direction. Ce dossier qui est actif depuis plusieurs années, a évolué positivement. Nous sommes encore en attente des décisions de la ville concernant certaines demandes, mais nous sommes confiants pour la suite. Les membres du CÉ ont été très actifs dans ce dossier. Merci

Certaines rencontres se sont déroulées en mode hybride pour accommoder des membres qui étaient dans l'incapacité de se déplacer.

Présenter les résultats obtenus au terme des activités réalisées et des décisions prises par le conseil d'établissement.

Annexes

Ajouter une ou plusieurs annexes contenant tout document que le conseil d'établissement juge pertinent pour compléter l'information de son RA.